

Image not found or type unknown



## Emprunter une grosse somme d'argent .

Par **Johnbrego\_old**, le **27/09/2008 à 20:36**

Bonjour,rnrnrnSouhaitant acheter un bien immobilier d'une valeur de 400.000 Euros ,un ami qui vit à l'étranger pourrait me prêter cette somme..rnrnrnQuelles sont les conditions à remplir pour que cela soit fait légalement !!rnrnrnQuelles sont les clauses importantesa y mettre !!rnrnrnCe prêt serait t'il assujeti aux lois françaises ou bien aux lois du pays ou il réside .. rnrnrnLe fisc français pourrait t'il tomber dessus , en cas d'utilisation de cette somme lors demon achat, et me demander des comptes . rnrnrnMerci de vos réponses car pour l'instant je suis dans le flou total

Par **Visiteur**, le **27/09/2008 à 22:56**

Un prêt entre particulier est possible, pour le faire dans des conditions optimales de régularité, passez par un notaire.

Par **Johnbrego\_old**, le **28/09/2008 à 00:09**

oui mais ma question est que cela concerne un ami étranger